



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : L'an deux mille quatorze

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

Le trente mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2014

PRESENTS : GALLETTI Joseph; CIAVALDINI Anne-Marie, BRUSCHINI Vincent, GIUDICELLI Isabelle; CAPOROSSI Laurent; ALBERTINI Paule; MONTI François; MARCELLI Charles Félix; SANTINI Michèle; NOVELLA Dominique; FILIPPI Valérie; NICOLAI Louise; GUAZZAGALOPPA Dominique; ZATTARA Dominique; ALBERTINI Josepha; SOLET Anne-Marie; DUCROS Louis; FRANCONERI Suzanne; ZAMBONI Jean-Baptiste; FILIPPI Gilles; MORDICONI Aurélie; LORENZI Vincent; MORDICONI Jean-Thomas; ISOLA Marie-Josée; ZAMBONI Patrick

POUVOIRS : ANTONELLI Marie-Antoinette à NOVELLA Dominique; MATTEI Antoine à GALLETTI Joseph

ABSENTS EXCUSES : ANTONELLI Marie-Antoinette; MATTEI Antoine

Mme CIAVALDINI Anne-Marie a été élue secrétaire.

30-03-14-1 – Fixation du nombre de postes d'adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création de 8 postes d'adjoints.

VOTE : UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Lucciana, le 30 mars 2014

Le Maire,

Joseph GALLETTI

